

## Frédéric Cuvillier et les Présidents de RFF et SNCF sur la sellette

Il y a quelques jours dans ces colonnes, nous commentions Brétigny-sur-Orge avec un constat : La leçon n'a pas été acquise. Avec crainte, nous pensons que la confirmation de cette conclusion ne pourrait inévitablement se faire attendre très longtemps. Ce 17 Juillet 2014 entre Pau et Lescar, une automotrice de type Z2 assurant un TER Aquitaine a rattrapé une automotrice TGV. Le bilan humain est encore important et ceux nous avons d'abord une pensée pour ces victimes qui ont encore cru pouvoir faire confiance au système ferroviaire Français. Par contre nous n'avons pas de compassion pour tous ces cheminots, quels que soient leurs grades, qui assurent la responsabilité du réseau et des circulations. La sécurité est une notion absolue et il n'est pas possible de cautionner des entités qui sciemment compensent les dérèglements liés à des défauts d'entretien par des restrictions de vitesses indéterminées car les remises en ordre ne sont pas planifiées. Le CEVENOL est le symbole de cet état de fait. Nous sommes également sans complaisance pour ceux qui ont inventé la notion de « renoncement à maintenance » sur certaines lignes du réseau. Nous sommes également sans complaisance pour ceux qui ont épuisé les réserves de maintenances du réseau Français. Cela se traduit par des réparations après des dysfonctionnements qui viennent suppléer l'entretien périodique préventif.

La sécurité est une notion absolue qui découle de procédures et de référentiels, scrupuleusement appliqués par une affectation de moyens techniques, financiers et humains. Il n'existe aucune dérogation à la sécurité. Ces notions devraient être connues de Monsieur Cuvillier Frédéric qui demande un contrôle de la signalisation du réseau alors que sa fiabilité résulte simplement de ce que les agents sont missionnés à faire au quotidien. Contrôler le niveau de sécurité des équipements est une perte de confiance à l'égard des cheminots dont la mission première est le niveau de sécurité absolu du réseau.



Dans de telles circonstances récurrentes, il est impossible de tergiverser. Il est inutile d'attendre des résultats pour déterminer qui a commis la faute tant à Brétigny sur Orge qu'à Denguin. Les responsabilités sont sans aucun doute à porter au plus haut niveau hiérarchique des deux entreprises que sont RFF et SNCF. Les Présidents sont responsables de leurs commettants quel que soit leur grade et leur statut. Les démissions des deux Présidents pourraient épargner le Ministre s'ils avaient la décence pertinente de les présenter conjointement après ces graves incidents.